



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

Administration de la gestion de l'eau

Direction
Référence : EAU/AUT/22/1021
Dossier suivi par : Service autorisations - CHO
Tel.: 24556 - 920 (08:30 - 11:30)
Email : autorisations@eau.etat.lu

Administration communale de la Ville
d'Esch-sur-Alzette
Place de l'Hôtel de Ville
L-4002 Esch-sur-Alzette

Signé à Esch-sur-Alzette

Affichage Art. 24 §1



Requérant(s)	Administration communale de la Ville d'Esch-sur-Alzette
Objet	Renaturation du cours d'eau "Dipbech" à Esch-sur-Alzette
Localité(s)	Esch-sur-Alzette
Commune(s)	Esch-sur-Alzette

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie le résumé de la demande d'autorisation pour être apposé aux lieux habituels d'affichage conformément à l'article 24, §1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau.

Le résumé de la demande sera publié en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : <https://enquetes.public.lu/fr.html>.

Date:
2022.10.20
09:44:36 +02'00'


Christian Reuter
Service autorisations

Annexe :
Copie de la demande d'autorisation